

# En un quart de siècle, la mobilité sociale a peu évolué

Stéphanie Dupays\*

---

*En 2003, un homme âgé de 40 à 59 ans sur trois a une position sociale identique à celle de son père au même âge. Ce chiffre cache des situations très variées selon les groupes sociaux : 9 agriculteurs sur 10 ont la même position sociale que leur père, contre 2 cadres sur 10. Au cours des vingt-cinq dernières années, l'évolution de la structure sociale a favorisé la mobilité. En 2003, 40 % de la mobilité est ainsi due aux changements structurels de l'économie. La mobilité nette des transformations du marché du travail diminue toutefois entre 1977 et 2003. L'inégalité d'accès aux statuts supérieurs a augmenté.*

**D**ans une société, les positions sociales ne sont pas distribuées au hasard : elles dépendent étroitement de l'origine sociale des personnes et des événements qui jalonnent leur existence, en particulier la fréquentation de l'école, l'insertion professionnelle. Le statut social ne se transmet pas de manière identique dans tous les groupes sociaux. Dans certains groupes sociaux, les descendants changent massivement de caté-

gorie, du fait de stratégies individuelles ou familiales ou bien de contraintes liées aux changements sociaux.

Les enquêtes *formation et qualification professionnelle*, menées par l'Insee en 1977, 1993 et 2003, permettent de comparer la catégorie socioprofessionnelle des hommes actifs ayant ou ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans, avec celle de leur père (*encadré 1*).

## Les trois quarts des cadres ne sont pas fils de cadre

En 2003, 88 % des agriculteurs sont fils d'agriculteurs. On naît agriculteur, mais on ne le devient guère. Deux agriculteurs pris au hasard ont huit chances sur dix de venir du même milieu (*encadré 2*), mais tous les fils d'agriculteurs ne reproduisent pas le schéma paternel : 46 % d'entre eux deviennent

\* Au moment de la rédaction de cet article, Stéphanie Dupays faisait partie de la division Emploi de l'Insee.

en effet ouvrier ou employé, 26 % exercent une profession intermédiaire ou deviennent cadre et 28 % conservent le statut d'indépendant en restant le plus souvent agriculteur (*figure 1*). Autre indicateur de la diversité des destinées, deux fils d'agriculteur pris au hasard ont huit chances sur dix de ne pas appartenir au même milieu social. Fortement encline à l'auto-recrutement, la catégorie des agriculteurs est, parce qu'il y a de moins en moins d'agriculteurs, la plus mobile socialement.

La situation est inverse chez les cadres. Seuls 24 % des cadres ont un père cadre, alors que 23 % ont un père ouvrier, 14 % un père artisan, commerçant ou chef d'entreprise et 20 % un père exerçant une profession intermédiaire. Les proportions de cadres ayant un père cadre et un père ouvrier sont similaires, mais les fils d'ouvrier, beaucoup plus nombreux que les fils de cadre, sont sous-représentés parmi les cadres. Diversité des origines et ressemblance des destinées ne sont pas contradictoires en raison de la modification des structures sociales. Avec la forte croissance du nombre de cadres – 1 317 000 hommes cadres de

40 à 59 ans en 2003, contre 630 000 trente ans auparavant –, des personnes d'origines sociales diverses ont pu accéder à cette catégorie. Les trois quarts des cadres ne sont pas fils de cadre. Cela n'est bien sûr pas incompatible avec le fait que la moitié des fils de cadre sont aussi cadres. Seuls 9 % deviennent ouvriers et 6 % employés.

### **La moitié des enfants d'ouvrier sont ouvriers**

58 % des ouvriers sont fils d'ouvrier. Deux ouvriers pris au hasard ont quatre chances sur dix de venir du même milieu, et le groupe social des ouvriers est le second groupe le plus homogène au niveau des origines après les agriculteurs. Cependant, les ouvriers restent davantage dans leur milieu d'origine, malgré le recul industriel, en ayant souvent tendance à alterner périodes d'emploi et de chômage. Ils deviennent donc le plus souvent ouvriers (46 %) ou exercent sinon une profession intermédiaire (23 %).

Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont issus principalement des milieux ouvriers

et artisans-commerçants. Les fils ont des destinées variées, tout comme les agriculteurs. Ils se dirigent, dans des proportions équivalentes, vers les catégories d'ouvriers, de professions intermédiaires, de cadres et d'artisans commerçants.

Les professions intermédiaires et les employés ont des origines plus variées que les agriculteurs ou les ouvriers. La probabilité que deux personnes de ces catégories aient la même origine sociale est plus faible que pour les autres catégories : 24 % pour les professions intermédiaires et 30 % pour les employés, contre 39 % pour les ouvriers et 79 % pour les agriculteurs. En outre, 41 % des professions intermédiaires et 49 % des employés ont un père ouvrier. Quant aux destinées, les fils d'employé se dirigent principalement vers les métiers de cadre, les professions intermédiaires mais également les métiers d'ouvrier. Parmi les fils dont le père exerce une profession intermédiaire, deux sur trois deviennent cadre ou exercent une profession intermédiaire, alors que c'est le cas d'un fils d'employé sur deux seulement (*figure 1*). En revanche, seuls 17 % sont ouvriers.

#### *Encadré 1*

### **L'enquête FQP 2003**

Au second trimestre 2003, 40 000 personnes ont été interrogées par l'Insee dans le cadre de l'enquête *formation et qualification professionnelle* (FQP). Elles ont indiqué leur profession, le déroulement de leur scolarité, la situation professionnelle de leurs parents ainsi que leurs revenus. Ces données permettent de comparer la catégorie socioprofessionnelle de chaque personne avec celle de leur père.

Dans cette étude, l'analyse de la mobilité sociale porte sur les hommes âgés de 40 à 59 ans en 2003, actifs ou anciens actifs. Cette limitation d'âge est due au fait que la position sociale des pères est repérée à la date de fin des études de la personne interrogée, c'est-à-dire au moment où la plupart des pères avaient entre 35 et 60 ans. Considérer les seuls hommes de 40 à 59 ans permet d'observer leur position sociale à peu près au même moment de la vie active que celle de leur père. Cela per-

met d'éviter les distorsions dues à des effets d'ancienneté et de mobilité professionnelle. Le fort taux d'inactivité des mères des femmes de 40 à 59 ans rend difficilement interprétable la comparaison entre les mères et les filles. Il aurait été possible de comparer le statut social des filles à celui de leur père, mais les résultats n'auraient pas permis de séparer l'effet de la mobilité sociale de celui des inégalités entre hommes et femmes sur le marché du travail.

### En 2003, deux hommes sur trois ne sont pas dans le même groupe social que leur père

En 2003, 65 % des hommes âgés de 40 à 59 ans exercent un métier dans une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur père. Cette mobilité dépend en partie de l'évolution de la structure de l'économie et des dynamismes démographiques

des différents groupes sociaux. Entre les années soixante-dix et aujourd'hui, l'agriculture a poursuivi son déclin séculaire. L'industrie a marqué le pas avant de décliner à son tour, provoquant une forte diminution du nombre d'ouvriers. Entre 1977 et 2003, la proportion d'ouvriers parmi les actifs est passée de 36 % à 20 %, celle d'agriculteurs de 7 % à 3 %. À l'inverse, la part des cadres et des professions intermédiaires dans la population active est

passée de 21 % en 1977 à 38 % en 2003, accompagnant le développement des activités tertiaires. Les classes moyennes et supérieures du salariat sont donc forcément constituées de membres d'origines diverses. Les fils d'ouvrier et d'agriculteur accèdent aux catégories supérieures du salariat en raison de ce formidable appel d'air et non pas d'une réelle évolution de l'égalité des chances. Le nombre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise est également en diminution.

Figure 1 - Catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de celle du père en 2003

en milliers pour la première ligne de chaque case, en % pour les lignes suivantes

Catégorie socioprofessionnelle du fils	Catégorie socioprofessionnelle du père						
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	252	6	2	2	3	20	<b>285</b>
	88	2	1	1	1	7	<b>100</b>
	22	1	0	0	0	1	<b>4</b>
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	72	182	37	60	43	225	<b>619</b>
	12	29	6	10	7	36	<b>100</b>
	6	21	6	8	7	8	<b>9</b>
Cadre et profession intellectuelle supérieure	105	189	310	266	144	304	<b>1 317</b>
	8	14	24	20	11	23	<b>100</b>
	9	22	52	33	22	10	<b>19</b>
Profession intermédiaire	190	205	152	263	179	701	<b>1 690</b>
	11	12	9	16	11	41	<b>100</b>
	17	24	26	33	28	23	<b>24</b>
Employé	98	79	37	73	108	375	<b>770</b>
	13	10	5	9	14	49	<b>100</b>
	9	9	6	9	17	12	<b>11</b>
Ouvrier	426	210	52	135	169	1 373	<b>2 364</b>
	18	9	2	6	7	58	<b>100</b>
	37	24	9	17	26	46	<b>34</b>
<b>Ensemble</b>	<b>1 143</b>	<b>870</b>	<b>591</b>	<b>800</b>	<b>644</b>	<b>2 998</b>	<b>7 045</b>
	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>43</b>	<b>100</b>

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans en 2003.

Lecture : en 2003, 7 045 000 hommes âgés de 40 à 59 ans ont un emploi ou sont d'anciens actifs occupés. Parmi eux, 2 364 000 sont ouvriers, soit 34 % des hommes de cette classe d'âge. Ces ouvriers n'ont pas tous grandi dans le même milieu : 1 373 000 ont un père qui était lui aussi ouvrier (soit 58 % d'entre eux), 169 000 ont un père qui était employé (soit 7 %), etc. Plus généralement, dans chaque case, le premier chiffre indique l'effectif : 52 000 personnes sont ouvriers et fils de cadre. Le second chiffre donne l'origine : 2 % des ouvriers sont fils de cadres. Le troisième chiffre indique la destinée : 9 % des fils de cadre sont ouvriers.

En 2003, 35 % des hommes âgés de 40 à 59 ans exercent un métier dans une catégorie socioprofessionnelle identique à celle de leur père (252 + 182 + 310 + 263 + 108 + 1 373 / 7 045).

Source : Insee, enquête FQP, 2003.

### 40 % de la mobilité provient des changements structurels de l'économie

Entre la génération des pères et celle des fils, 1,8 million de changements de groupe social au minimum auraient été nécessaires compte tenu de la chute du

nombre d'agriculteurs et du déclin de l'emploi industriel, et de la croissance du salariat et du secteur tertiaire. Au total, en 2003, le contexte macroéconomique joue pour 40 % dans les changements de milieu social (*figure 2 et encadré 2*). La majorité de la mobilité est donc une mobilité qui s'effectue en supplément de la mobilité structurelle liée au contexte économique.

### Indépendamment des évolutions de l'économie, la mobilité diminue entre 1977 et 2003

En 1977, 57 % des fils occupaient une position différente de celle de leur père, contre 65 % en 1993 et en 2003 (*figures 3 et 4*). Cependant, l'écart entre la structure sociale des pères et la structure sociale des fils était moindre en 1977 qu'en 1993 ou aujourd'hui (*encadré 2*). Du fait de l'évolution économique, occasionnant des échanges de plus en plus nombreux entre groupes sociaux pour s'adapter au marché de l'emploi, la mobilité structurelle a constamment augmenté entre 1977 et 2003. Le constat est différent pour la mobilité nette, qui correspond au volume des échanges supplémentaires entre groupes sociaux : après avoir crû

Figure 2 - Mobilité sociale structurelle et nette en 1977, 1993 et 2003

	en %		
	1977	1993	2003
Proportion d'hommes ayant une position sociale différente de celle de leur père	57	65	65
<i>dont proportion minimum de mouvements permettant de passer de la structure sociale des pères à celle des fils (mobilité dite structurelle)</i>	20	22	25
<i>dont proportion de mouvements supplémentaires (mobilité dite nette)</i>	37	43	40

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans en 1977, 1993 et 2003.  
Lecture : en 2003, le contexte macroéconomique est à l'origine de 38,5 % (25 / 65) des changements de milieu social.  
Sources : Insee, enquêtes FQP 1977, 1993 et 2003.

#### Encadré 2

#### Mobilité sociale, mobilité structurelle, mobilité nette

La table de mobilité (*figure 1*) met en relation l'origine (mesurée par le groupe social du père) des personnes avec leur destinée (leur propre groupe social).

#### Un indicateur de l'homogénéité d'un groupe social

L'homogénéité d'un groupe social peut être évaluée en calculant la probabilité que des personnes appartenant à ce milieu aient la même origine sociale. Par exemple, la probabilité que deux agriculteurs pris au hasard viennent du même milieu est égale à la probabilité que ces deux agriculteurs aient un père agriculteur + la probabilité que ces deux agriculteurs aient un père artisan + la probabilité que ces deux agriculteurs aient un père cadre + la probabilité que ces deux agriculteurs aient un père profession intermédiaire + la probabilité que ces deux

agriculteurs aient un père employé + la probabilité que ces deux agriculteurs aient un père ouvrier, soit :  $0,88^2 + 0,02^2 + (3 \times 0,01^2) + 0,07^2$ , soit environ 8/10.

#### L'évolution de la structure sociale entre la génération des pères et celle des fils et l'estimation de la mobilité structurelle

Est considéré comme mobile socialement un homme qui appartient à un groupe différent de celui de son père. Cette mobilité sociale se décompose en la somme d'une mobilité dite « structurelle » – contrainte par l'évolution de la structure de la population active entre la génération des pères et celle des fils –, et d'une mobilité nette. En prenant l'exemple du groupe social des agriculteurs, le nombre de fils d'agriculteurs de 40 à 59 ans est d'environ 1 million en 2003 (*marge de la première colonne de la figure 1*). Dans l'économie fran-

çaise, le nombre d'agriculteurs de 40 à 59 ans est, quant à lui, de moins de 300 000 (*marge de la première ligne de la figure 1*). Le nombre de fils d'agriculteurs non mobiles, c'est-à-dire appartenant au même groupe social que leur père, est ainsi nécessairement inférieur à 300 000 : il s'élève en effet à 252 000 en 2003. Dit autrement, l'écart entre le nombre de fils d'agriculteurs et le nombre d'agriculteurs en 2003 s'interprète comme le nombre de fils d'agriculteurs qui ont mécaniquement dû changer de groupe social du fait des évolutions structurelles de la population active. Bien sûr, la mobilité réelle des fils d'agriculteurs est supérieure ou égale à cette mobilité structurelle. L'excédent de la mobilité sociale effective sur la mobilité structurelle est la mobilité nette, à laquelle on peut donner une interprétation en termes de fluidité sociale, puisqu'elle est indépendante du contexte économique.

entre 1977 et 1993, elle diminue de 1993 à 2003 (figure 2).

Les générations interrogées en 1993 et celles interrogées en 2003 n'ont pas connu tout au long de leur vie active les mêmes environnements économiques. Les hommes qui ont de 40 à 59 ans en 2003 ont, en majorité, débuté leur carrière après le choc pétrolier de 1973, à un moment où la conjoncture s'est dégradée fortement et où le chômage s'est accru. En revanche, les hommes ayant eu de 40 à 59 ans en 1993 sont entrés dans la vie active à un moment où le contexte économique était bien plus favorable. En plus d'une insertion professionnelle plus difficile, les hommes interrogés en 2003 ont

moins souvent bénéficié d'une promotion que la génération précédente. C'est particulièrement vrai pour les employés. Ainsi les employés de 2003 sont 40 % à être en fin de carrière dans la position dans laquelle ils avaient débuté, contre 30 % pour ceux de 1993. La moitié des hommes de 40 à 59 ans en 1993, ayant commencé comme employé, sont devenus cadre ou profession intermédiaire. Cette proportion chute à 44 % pour la génération de 2003. Les ouvriers d'aujourd'hui ont aussi moins souvent bénéficié d'une mobilité professionnelle ascendante : un tiers des hommes âgés de 40 à 59 ans en 1993, ayant commencé comme ouvrier est en 1993 cadre ou profession intermédiaire. Cette pro-

portion passe à un quart pour la génération de 2003.

### L'inégalité d'accès aux statuts supérieurs s'accroît

La majorité des hommes occupe une position sociale différente de celle de leur père. Pourtant, l'accès aux positions supérieures est inégal. En considérant deux hommes pris au hasard, l'un issu d'une famille de cadre, l'autre d'origine ouvrière, le premier a huit chances sur dix d'occuper une position sociale supérieure ou égale à celle du second. Cet avantage du fils de cadre est supérieur à ce qu'il était il y a dix ans ou

Figure 3 - Catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de celle du père en 1993

en milliers pour la première ligne de chaque case, en % pour les lignes suivantes

Catégorie socioprofessionnelle du fils	Catégorie socioprofessionnelle du père						
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entr.	Cadre et prof. intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	260	14	4	5	1	22	<b>305</b>
	85	4	1	2	0	7	<b>100</b>
	21	2	1	1	0	1	<b>5</b>
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	88	257	57	64	55	224	<b>744</b>
	12	35	8	9	7	30	<b>100</b>
	7	29	11	10	8	9	<b>11</b>
Cadre et profession intellectuelle supérieure	108	180	276	227	152	234	<b>1 177</b>
	9	15	23	19	13	20	<b>100</b>
	9	20	53	35	22	9	<b>18</b>
Profession intermédiaire	166	179	108	196	224	580	<b>1 453</b>
	11	12	7	14	15	40	<b>100</b>
	13	20	21	30	32	23	<b>22</b>
Employé	95	62	42	61	75	259	<b>594</b>
	16	11	7	10	13	44	<b>100</b>
	8	7	8	9	11	10	<b>9</b>
Ouvrier	520	204	36	99	196	1199	<b>2 253</b>
	23	9	2	4	9	53	<b>100</b>
	42	23	7	15	28	48	<b>35</b>
<b>Ensemble</b>	<b>1 237</b>	<b>896</b>	<b>523</b>	<b>651</b>	<b>702</b>	<b>2 517</b>	<b>6 527</b>
	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>39</b>	<b>100</b>

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans en 1993.

Lecture : cf. figure 1.

Source : Insee, enquête FQP, 1993.

**Figure 4 - Catégorie socioprofessionnelle du fils en fonction de celle du père en 1977**

en milliers pour la première ligne de chaque case, en % pour les lignes suivantes

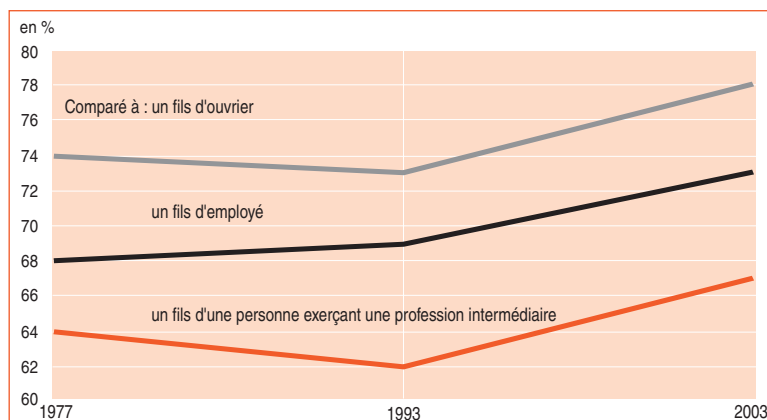
Catégorie socioprofessionnelle du fils	Catégorie socioprofessionnelle du père						
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	546	20	6	3	5	34	<b>615</b>
	89	3	1	1	1	6	<b>100</b>
	36	2	2	1	1	2	<b>11</b>
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	119	258	28	38	38	162	<b>642</b>
	18	40	4	6	6	25	<b>100</b>
	8	29	11	9	8	8	<b>11</b>
Cadre et profession intellectuelle supérieure	40	124	118	92	66	93	<b>532</b>
	8	23	22	17	12	17	<b>100</b>
	3	14	48	23	15	4	<b>9</b>
Profession intermédiaire	124	172	62	146	132	370	<b>1 006</b>
	12	17	6	15	13	37	<b>100</b>
	8	19	25	36	29	17	<b>18</b>
Employé	88	72	14	46	69	193	<b>481</b>
	18	15	3	9	14	40	<b>100</b>
	6	8	6	11	15	9	<b>9</b>
Ouvrier	590	250	20	78	141	1 288	<b>2 367</b>
	25	11	1	3	6	54	<b>100</b>
	39	28	8	19	31	60	<b>42</b>
<b>Ensemble</b>	<b>1 507</b>	<b>895</b>	<b>247</b>	<b>403</b>	<b>451</b>	<b>2 140</b>	<b>5 643</b>
	<b>27</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>38</b>	<b>100</b>

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans en 1977.

Lecture : cf. figure 1.

Source : Insee, enquête FQP, 1977.

**Figure 5 - Avenir professionnel des fils de cadres**



Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans en 1977, 1993 ou 2003.

Lecture : en 2003, la probabilité qu'un fils de cadre occupe une position sociale supérieure à un fils d'ouvrier est de 78 %.

Source : Insee, enquêtes FQP 1977, 1993 et 2003.

vingt-cinq ans (figure 5). Inversement, l'homme dont le père est ouvrier a deux chances sur dix d'atteindre un statut supérieur à celui dont le père est cadre. L'accès à la catégorie des cadres n'est guère plus facile pour les fils d'employés ou de personnes exerçant une profession intermédiaire. En 25 ans, l'avantage relatif des fils de cadre sur les fils d'ouvrier, d'employé ou de personnes exerçant une profession intermédiaire s'est accentué.

Au final, les changements structurels liés au contexte économique ont joué en faveur d'une augmentation de la mobilité sociale. En revanche, la mobilité nette des évolutions du marché de l'emploi ne s'est pas accrue. ■

Pour en savoir plus

**Amossé T., Delteil V.**, « L'identité professionnelle des cadres en question », *Travail et emploi*, n° 99, 2004.

**Bouffartigue P., Gadea C.**, « Sociologie des cadres », Coll. Repères, *La Découverte*, 2000.

**Chauvel L.**, « Accélération de la mobilité sociale structurelle et stabilité de la fluidité », *La société française en tendances, 1995-1975 : deux décennies de changement*, PUF, Paris, 1998.

**Desrosières A., Thévenot L.**, « Les catégories socioprofessionnelles », Coll. Repères, *La Découverte*, Paris, 1996.

**Goux D., Maurin E.**, « La mobilité sociale en France », *Données Sociales*, Insee, 1996.

**Merllié D., Prévot J.**, « La mobilité sociale », Coll. Repères, *La Découverte*, 1997.

**Thélot C.**, « Tel père, tel fils ? », *Dunod*, 1982, rééd. en 2004.